

## APPEL A LA PAIX ET A LA RECONCILIATION

### *La nécessité d'agir pour une paix globale et durable au Tchad*

Les acteurs des organisations de la société civile et de la société politique : partis politiques, associations des droits humains, syndicats, associations des femmes, des jeunes, confessions religieuses, réunis ce jour 16 novembre 2002 à N'Djaména dans le cadre de la journée de réflexion sur la paix et ayant à cœur de marquer leur volonté de renforcer le partenariat Gouvernement-Organisation de la société civile(OSC) et politiques :

- Constatant le cycle de guerres et de violences endémiques dès le lendemain de l'accession du Tchad à la souveraineté internationale ;
- Considérant les échecs retentissants des rencontres de réconciliation nationale et les suites dramatiques des accords entre le gouvernement tchadien et les mouvements de rébellion armés ;
- Considérant la reprise des hostilités d'une rare violence entre le mouvement de rébellion armés et l'ANT dans le BET, le Ouaddaï et le Salamat mettant en cause les accords du 07 janvier 2002 de Tripoli ;
- Considérant le recul de la démocratie pluraliste, caractérisé par le muselage des partis politiques de l'opposition et de la presse ;
- Considérant les aspirations légitimes des populations à la paix, fondée sur les valeurs de justice, de liberté, solidarité, de progrès social et économique et l'affirmation de vouloir vivre ensemble pour forger une communauté de destin ;
- Considérant les risques de généralisation transfrontalière de la guerre et des violences dans la sous-région d'Afrique centrale ;
- Considérant la déclaration de janvier 2002 du Président de la République affichant sa volonté de trouver une solution globale à la question de la paix au Tchad, et celle du 14 novembre en conseil ordinaire des Ministres reconnaissant la déliquescence de l'Etat ;
- Constatant la disponibilité des pays amis du Tchad et de la communauté internationale à œuvrer aux cotés des tchadiens pour l'instauration d'une stabilité politique pour un développement durable,

### APPELLENT :

#### **1- Le Président de la République en particulier, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale**

- A prendre la courageuse initiative d'organiser dans les meilleurs délais une **RENCONTRE DE RECONCILIATION NATIONALE** regroupant sans exclusion l'ensemble des acteurs de la vie publique, politique, sociale et les rebellions armées dans le but ultime de créer les conditions de paix globale et durable ;

- A considérer les propositions des forces politiques et civiles relatives à la recherche de la paix et de la réconciliation nationale ;
- A déclarer un cessez-le feu unilatéral en vue de créer les conditions favorables à la tenue de cette rencontre de réconciliation ;
- A renoncer à l'exercice du pouvoir par la violence conformément à la loi fondamentale de mars 1996 et à instaurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

## **2- L'opposition démocratique :**

- A concourir à une véritable expression démocratique et à mobiliser les populations autour des sujets fédérateurs de citoyennetés et de militantisme politique.

## **3- Les mouvements de rébellion armés :**

- A participer à la RENCONTRE DE RECONCILIATION NATIONALE ;
- A renoncer à la violence armée comme moyen de conquête du pouvoir et au respect des droits humains conforme à l'idéal de paix, de justice et responsabilité ;
- A déclarer un cessez-le feu unilatéral sur l'ensemble du territoire national ;

## **4- Les pays amis du Tchad, l'Union Africaine, la Cen-sad, la Cemas et la communauté internationale (Union Européenne, Nations Unies)**

- A apporter dans leurs politiques tchadiennes de développement leurs appuis politiques, techniques, logistiques et financiers à l'organisation de cette RENCONTRE DE RECONCILIATION NATIONALE et à la mise en œuvre des décisions qui en découleront.

## **5- Les OSC et toutes les forces sociales**

- A adhérer au présent APPEL POUR UNE PAIX GLOBALE ET DURABLE par leurs souscriptions et à se joindre aux OSC organisatrices de cette journée de réflexion du 16 novembre 2002.
- 

## **6- Les populations tchadiennes**

- A souscrire massivement et sans exclusive à cet APPEL et à participer activement à toutes les actions devant conduire à l'organisation d'une RENCONTRE DE RECONCILIATION NATIONALE pour une paix durable et à la mise en œuvre des décisions qui en dénoueront pour que la paix soit en fin une réalité au Tchad.

N'Djaména, le 16 novembre 2002.